

# 54 % des aidants n'ont pas conscience de leur rôle

Baromètre 2019, Fondation April et BVA

Bien souvent, **les proches aidants ne se reconnaissent pas comme tels**, soutenir un mari, une fille, un voisin leur paraît naturel.

## Qui est aidant ?

**Un aidant(e) est une :**

« *Personne qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap.* »

Article 51 de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.



# 31 % des aidants délaissent leur propre santé

Baromètre 2018 April et BVA

► **Ce sujet nous concerne tous**, de près, de loin, au passé ou au présent.

► **C'est une expérience significative** avec son lot de richesses et de difficultés.



## PARCOURS SANTÉ DES AIDANTS

**L'aide à un proche conduit souvent à négliger sa propre santé.**

La MSA Auvergne vous invite à participer quel que soit votre régime d'appartenance à :

► **un atelier information santé sur 3 temps** au cours duquel vous pourrez être informé et échanger avec d'autres personnes qui se trouvent dans la même situation que vous.

**1** Une réunion d'information « *J'aide un proche, quels risques pour ma santé ?* »



**2** Une consultation spécialement pour vous auprès de votre médecin traitant



**3** Une réunion d'échanges avec vous « *vos besoins et les services existants* »



Pour plus d'information  
vous pouvez contacter :



#### ALLIER

**Nadège Margelidon** 04 70 35 36 83  
margelidon.nadege@auvergne.msa.fr

#### CANTAL

**Patricia Billoux** 04 71 64 49 04  
billoux.patricia@auvergne.msa.fr

#### HAUTE-LOIRE

**Chantal Reynier** 04 71 07 15 34  
reynier.chantal@auvergne.msa.fr

#### PUY-DE-Dôme

**Aurore Salesses** 04 73 43 75 73  
salesses.aurore@auvergne.msa.fr

## MSA Auvergne

Service Action Sociale

16 rue Jean Claret

63972 CLERMONT-FERRAND

Cedex 9

04 71 646 646  
auvergne.msa.fr



Vous informer

## PARCOURS SANTÉ DES AIDANTS

Vous apportez une aide  
régulière à un proche en  
perte d'autonomie, quel  
que soit son âge :

### Vous êtes AIDANT

■ Action sociale